

# Rapport d'analyse des plans remis par les habitants suite à la réunion du 15/10/2021 avec les habitants de l'avenue des Coccinelles

# Table des matières

Rapport d'analyse des plans remis par les habitan	ts suite à la réunion du 15/10/2021 avec les habitants de
l'avenue des Coccinelles	
PLAN 1 et 2	
PLAN 3	
PLAN 4	3
PLAN 5	3
PLAN 6	
PLAN 7	5
PLAN 8	5
PLAN 9	6
PLAN 10	
PLAN 11	ε
PLAN 12	ε
PLAN 13 et 14	11
PLAN 15	
PLAN 16	
PLAN 17	13
PLAN 18	
PLAN 19 et 20	
PLAN 21	16
PLAN 22	
PLAN 23 et 24	18
PLAN 25	
PLAN 26 – arrivé en retard	21
Conclusions	າາ



# PLAN 1 et 2



# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : non

Plan 1 : la mise à sens unique de l'avenue du Pérou n'est pas de la compétence de la commune de Watermael-Boitsfort

Plan 2 : aucun changement par rapport à la situation actuelle n'est proposé.

#### PLAN 3

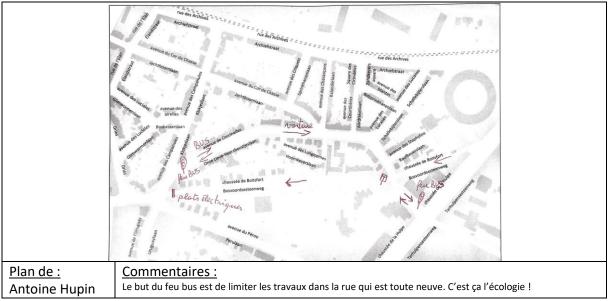


# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : non

Aucun changement par rapport à la situation actuelle n'est proposé.





## Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Placer un feu en début et en fin d'avenue pour réguler le passage du bus engendrera des files dangereuses aux extrémités sans parler des voiries perpendiculaires qu'il faudra équiper de feux et réguler. Ce n'est malheureusement pas une solution envisageable sur une si longue distance.

# PLAN 5



# Plan de:

Jean Pierre et Anne Marie Gratia

#### Commentaires:

- 1) La circulation dans les deux sens forcera l'automobiliste à rouler prudemment et lentement et l'invitera à préférer le transport en commun (Bus 42 p.ex.), le vélo ou la trottinette.
- 2) C'est pour cette raison qu'un sens unique entre la rue du Cor de chasse et la Chée de la Hulpe n'est pas souhaitable (et est un inconvénient pour les riverains) et qu'il vaut mieux placer un casse-vitesse et un radar, p ex entre l'avenue des Lucanes et la rue des Staphylins
- 3) OK pour interdire de tourner à gauche dans la chaussée de la Hulpe en venant de l'avenue des Coccinelles, mais il serait alors souhaitable d'installer un rond-point au voisinage de l'Hippodrome avec l'accord des communes voisines.

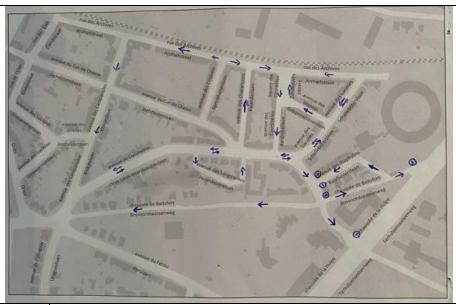
# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui



Un casse vitesse est un moyen envisageable pour diminuer la vitesse mais ne va pas diminuer le trafic de transit, d'autre part cela risque d'entraîner d'autres nuisances avec le passage du bus. Un radar est déjà prévu à moyen terme. Un rondpoint près de l'hippodrome est une solution à étudier par la Région.

#### PLAN 6



# <u>Plan de :</u> Olivier Vandenplas

#### Commentaires:

- Ce plan vise à couper le trafic de transit descendant (souvent plus rapide)
- Les mises à sens uniques sont limitées et donc faciles à mettre en place.
- Sens unique entre l'Avenue des Lucanes et la Chaussée de la Hulpe (impossibilité de descendre l'Avenue), ce qui empêche le quartier d'être enclavé (comme le craignaient certains). De plus, pour les "riverains enclavés" (mais leur nombre est très limité), il y a toujours moyen de sortir du quartier via la Chaussée de Boitsfort.
- La chaussée de Boitsfort entre l'Avenue des Coccinelles et le rond-point garde son sens de circulation actuel afin d'éviter les problèmes d'accès aux garages.
- Le tronçon de la Chaussée de Boitsfort entre l'Avenue des Coccinelles et la Chaussée de la Hulpe est inversé. Cela facilitera la livraison de la maison de repos, car la zone de déchargement est orientée dans le sens de la montée même si aujourd'hui elle ne semble pas utilisée, les camions ne prenant pas le temps de manœuvrer / ou ne sachant pas se garer dans la zone.

Ce tronçon ne sera en principe utilisé que par les riverains (habitants de l'Avenue des Staphylins). Il y aura peu d'intérêt pour les navetteurs de l'emprunter, car une fois arrivés chaussée de la Hulpe ils seront obligés de tourner à droite.

Actuellement beaucoup de riverains/navetteurs empruntent la chaussée de Boitsfort sur ce tronçon en descendant, avec un dangereux passage de la piste cyclable, des rails de tram, de la 2ème piste cyclable et enfin du trottoir. Cette manœuvre dangereuse sera donc supprimée dans le sens de la descente et très réduite dans le sens de la montée vu le peu d'intérêt expliqué plus haut

- Par conséquent, le sens de l'Avenue des Staphylin est inversé également - ce qui va améliorer l'accès au garage du numéro 17 et du numéro 15 (car orientés dans le nouveau sens de circulation). L'accès à tous les autres garages est perpendiculaire à la Chaussée et cela ne change donc rien.

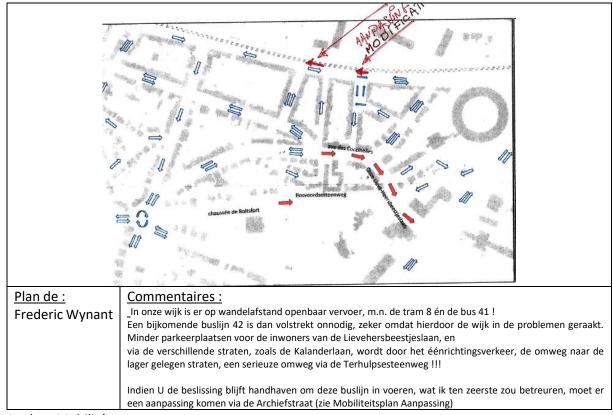
# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Cette proposition est intéressante car elle apaise le trafic.

Néanmoins la sortie de la chaussée de Boitsfort sur la chaussée de La Hulpe est dangereuse compte tenu du croisement avec le tram, la piste cyclable et le trafic routier.





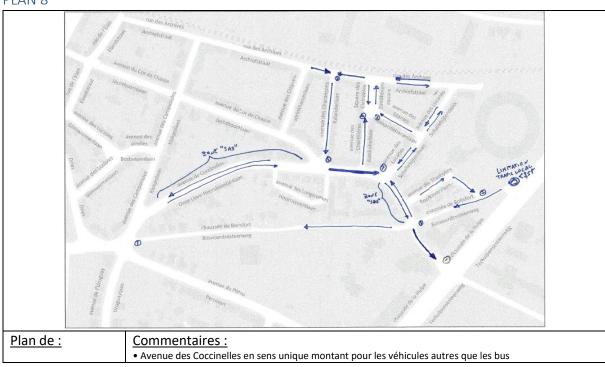
# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

La mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.

Un changement de direction peut être envisagé dans la rue des Archives, c'est une option intéressante pour conserver une accessibilité vers Watermael.

## PLAN 8





## Germano Mirabile

seulement entre croisement Cor de Chasse et croisement Avenue des Lucanes, ainsi qu'entre croisement Chaussée de Boitsfort et croisement Chaussée de la Hulpe.

- Maintien double sens pour tous les véhicules avec application du principe de parking
- « SAS » dans les parties restantes de l'Avenue des Coccinelles.
- Limitation au trafic local < 3,5 t de la Chaussée de Boitsfort sur toute sa longueur (cameras de surveillance aux accès en provenance Chaussée de la Hulpe et Avenue des Coccinelles)
- Inversion de la direction des sens uniques dans les rues suivantes :
- o Avenue des Charançons
- o Avenue des Courtilières
- o Tronçon de l'Avenue des Archives entre Square des Cicindèles et Avenue des Charançons

Cette inversion semble nécessaire pour faciliter la circulation locale en sortie du quartier vers la Place Keym (sans encourager le trafic de transit) et pour éliminer le risque que des voitures en provenance de l'Avenue des Courtilières, en l'absence d'une visibilité suffisante, puissent entrer en collision avec les bus qui circuleront dans les deux sens sur l'Avenue des Coccinelles.

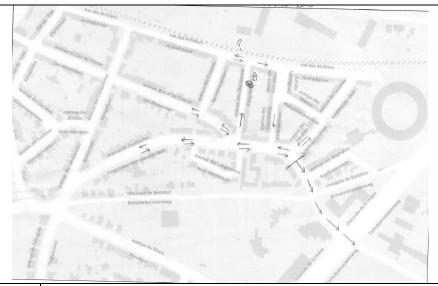
## Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Cette proposition est intéressante car elle apaise le trafic, néanmoins le placement de caméras de contrôle est complexe, coûteux et lourd pour les personnes non enregistrées (visiteurs livreurs, etc...).

La mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.

#### PLAN 9



# <u>Plan de :</u> Marie Doyen

## **Commentaires:**

Nous habitons l'Avenue des Charancons 29 et nous nous rendons 2 fois/ jour dans le centre de Boitsfort, place Keym car 2 de nos enfants se trouvent à la crèche communale des Roitelets.

Ce changement de circulation est pour nous et nos rues voisines problématique car nous devrons obligatoirement remonter l'Avenue des Coccinelles jusqu'à la chaussée de la Hulpe pour ensuite redescendre sur la droite par l'Avenue du Pérou pour pouvoir nous rendre dans le centre de Boitsfort en voiture. Le détour est conséquent. Actuellement nous passons par l'avenue des Courtillières puis nous prenons à droite l'avenue des Coccinelles et puis Cor de Chasse. De même lorsque nous ne trouvons pas de place de parking dans l'avenue des Charancons et que nous souhaitons faire le tour, ce ne sera plus possible, il faudra refaire tout le tour via la chaussée de la hulpe. Ce n'est clairement pas une option faisable.

Dès lors, ne serait-il pas possible de :

Rendre le petit tronçon de la rue des archives (entre l'Avenue des Criquets et l'Avenue des Charançons) accessible dans les deux sens en supprimant les 3-4 places de parking afin de nous rendre dans le centre de Boitsfort de manière plus aisée?

Ou de commencer le sens interdit après l'avenue des Courtilières ou l'avenue des Lucanes ?

## Analyse Mobilité

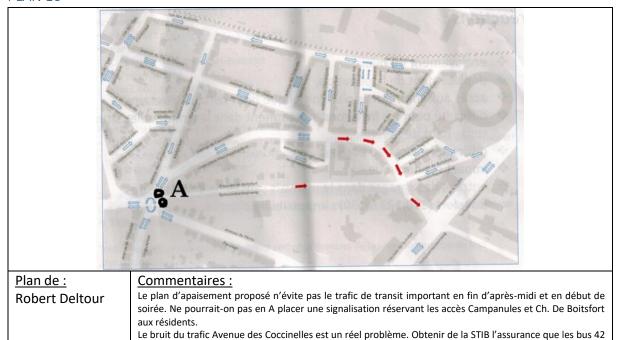
Passage de l'autobus dans les deux sens : oui



La mise en sens interdit proposée entre l'avenue des Lucanes et la chaussée de La Hulpe reporte sur les habitants de cette partie de l'avenue le problème évoqué d'accès vers Keym.

La mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.

#### PLAN 10



# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Le placement de caméras de contrôle est complexe, coûteux et lourd pour les personnes non enregistrées (visiteurs livreurs, etc...).

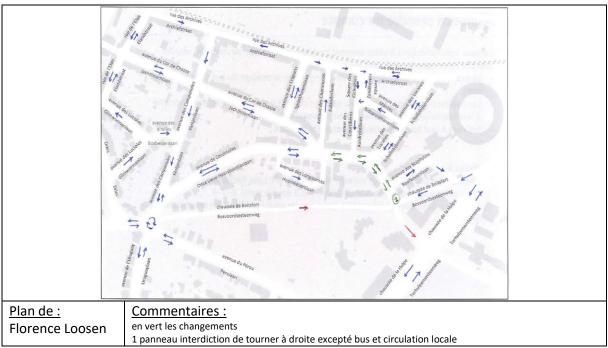
seront électriques (ou si pas possible semi- électriques comme les bus 41)

La signalisation (type circulation locale) est très difficile à contrôler selon l'expérience des situations existantes.

La mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.

La STIB va progressivement remplacer les ¾ de sa flotte de bus par des bus électriques, cela fait partie du plan LEZ (zone de basse émission).





# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Cette proposition est intéressante car elle apaise le trafic.

Néanmoins l'entrée de la chaussée de Boitsfort sur la chaussée de La Hulpe est dangereuse compte tenu du croisement avec le tram, la piste cyclable et le trafic routier.

## PLAN 12



# <u>Plan de :</u> Nicolas Wurm

<u>Commentaires</u>: Au préalable cependant, nous tenons à vous transmettre certaines remarques quant au processus de concertation qui dans son ensemble manque de transparence et qui repose sur une étude datant de 2019, anachronique et en décalage avec les évolutions sociétales importantes depuis la crise Covid (impact sur nos modes de vie et la mobilité) et la confirmation de l'émergence de projets nouveaux dans le quartier qui vont impacter la mobilité et qui sont totalement absents de l'étude de la STIB. Il est surtout étonnant que dans le cadre d'une procédure de concertation, un certain nombre de postulats semblent déjà être décidées, comme la circulation d'une ligne de bus dans les deux sens dans l'avenue des coccinelles.



- O La circulation d'une ligne de bus dans les deux sens de l'avenue des coccinelles semble être acté alors qu'il n'y a pas eu de processus de concertation ni d'information de la commune sur ce sujet.
- O Les objectifs de la STIB et la justification du besoin de la nouvelle ligne n'ont pas été présenté ni expliqué aux riverains
- O L'étude de la STIB date de Novembre 2019 mais n'est porté à notre connaissance qu'en Octobre 2021.
- O Depuis Novembre 2019 le monde a changé : la crise sanitaire a bouleversé nos modes de vie, nos modes de consommation, notre mobilité. L'étude STIB semble anachronique.
- O Depuis Novembre 2019 s'est confirmé la présence d'un grand centre de santé bien-être au lieu de l'ancien club de tennis. Cette implantation va révolutionner la mobilité dans le quartier et par conséquent les besoins en transport public sur l'avenue du Pérou. Ceci est absent dans l'étude STIB.
- O De même, l'impact à venir et le besoin en mobilité du nouveau projet Drome situé sur l'ancien hippodrome n'est pas pris en compte dans l'étude STIB.
- O Nous ne connaissons pas les arguments de la commune sur ce tracé, ni le contenu des discussions avec les communes limitrophes concernées.
- O Nous souhaiterions être informé des procédures d'appel possible auprès du gouvernement bruxellois et de la STIR
- O La réunion précédente était trop courte, tout le monde n'a pas pu s'exprimer et la parole n'a pas été donnée aux experts présents.
- O Nous n'avons pas accès aux remarques des riverains (cahier des propositions non public, pas de plate-forme électronique), il n'y a pas de permanence organisée afin d'expliquer au public l'avenir du quartier et recueillir les avis de la population.
- O Nous n'avons pas d'informations sur le calendrier des étapes passées et à venir quant aux modifications de la mobilité dans le quartier.
- O Le processus de participation actuelle s'effectue avec des délais courts et un échéancier flou.
- O La consultation s'avère par conséquent difficile étant donné tous les éléments indiqués ci-dessus et l'absence de calendrier et de proposition claire de la Commune sur les différents scénarios présents dans l'étude STIB.

#### LA MOBILITÉ DANS LE QUARTIER FUTAIE-COCCINELLES

- 1.Constat et synthèse
- •Le quartier est aujourd'hui très agréable, a l'exception des trop nombreux véhicules en transit qui évitent la chaussée de la Hulpe et/ ou l'avenue Franklin Roosevelt.
- •Les véhicules en transit tout comme une partie des résidents ne respectent pas la limitation de vitesse règlementaire fixée à 30 km/h pour les véhicules motorisés, bus scolaires compris ! La mise en place de casse-vitesses et de radars est URGENT. Il n'est pas rare de voir des véhicules rouler jusqu'à 70 km/h dans les deux sens.
- •Si un aménagement empêche les véhicules de tourner à gauche en arrivant sur la chaussée de la Hulpe, alors l'essentiel de la circulation de transit serait découragé vers le Sud. Le transit vers le Nord peut être découragé par des panneaux de signalisation indiquant une circulation limitée aux résidents / circulation locale.
- •Tout autre modification des sens de circulation affecterait d'abord les résidents plutôt que les véhicules en transit!
- •Nous ne connaissons pas l'impact sur la mobilité (transport public et individuel) de la crise sanitaire.

#### 2.Desserte transports en commun et Plan Bus

- •Nous constatons que l'étude STIB date de Novembre 2019 et que sa seule communication officielle auprès des habitants du quartier à notre connaissance date d'Octobre 2021... Quelle est la raison de ce délai ?
- •Il est étonnant que dans le cadre d'une procédure de concertation, un certain nombre de postulats semblent déjà être décidées, comme la circulation d'une ligne de bus dans les deux sens dans l'avenue des coccinelles.
- •Les objectifs de la STIB et la justification du besoin de la nouvelle ligne n'ont pas été présenté ni expliqué aux riverains. D'autre part, quelles étaient les raisons de l'abandon de la ligne qui passait avenue des coccinelles par le passé ? S'il s'agit de connecter la gare de Boitsfort avec le quartier universitaire ULB/UVB cette connexion existe déjà grâce aux tramways qui mènent d'un côté a la place Wiener, pour ensuite continuer vers Woluwe (musée du tram, W. shopping center), de l'autre côté vers l'ULB pour ensuite être lié grâce au 71 avec Delta, les Hôpitaux Chirec et HIS Ixelles. Quel autre besoin ?
- •Nous souhaiterions être informé des procédures d'appel possible auprès du gouvernement bruxellois et de la STIB: il est nécessaire que la Commune informe les riverains sur ces procédures.
- •Si l'on veut néanmoins privilégier une desserte maximale et un maillage au plus fin possible du quartier, ce qui semble être l'objectif de la STIB malgré la déjà forte présence de transports publics sur le secteur, alors il faudrait envisager une alternative d'un sens de circulation bus réalisant une boucle avec l'avenue du Pérou (un nouveau projet important d'installation de centre sportif et de bien-être est prévu avenue du Pérou ce qui justifie la présence d'une offre supplémentaire en transport public (Variante 2 de l'étude qui ne prend pas en compte cet élément d'attractivité important) ou par l'avenue du cor de chasse (variante jamais étudiée dans l'étude disponible : une desserte dans un sens avenue du cor de chasse permettrait également un meilleur maillage du quartier et joindrait la rue de l'élan puis Dries directement). Ces avenues sont toutes deux situées à 5 minutes de l'avenue des coccinelles à pied. L'offre de transport en commun s'en verrait améliorée et les nuisances limitées sur l'avenue des coccinelles, et de ce fait la question de l'apaisement du quartier ne se posera plus, excepté sur les points de la vitesse et de la circulation de transit. Ce système de boucle est déjà utilisé pour les lignes 71 et 95.
- •Si le bus devait circuler sur l'avenue des coccinelles, alors il devrait circuler en montée vers le Sud afin de desservir l'école du bon côté même si l'essentiel des élèves proviennent du quartier Akarova à Ixelles située à 5 minutes et donc se rendent à pied à l'école. Il est préférable de favoriser la marche à pied chez les enfants et





adultes, ce qui renforce leur santé, contribue à leur bien-être, et renforce les liens familiaux. Le bus rendra ce trajet plus dangereux (y compris par excès de vitesse) et bruyant, et ceci d'autant plus si le bus devait circuler dans les deux sens.

- 3. Apaisement du quartier et schéma de circulation
- •Sur le principe il ne nous parait pas incongru de reporter une partie du trafic de transit sur les autres voiries du quartier afin d'équilibrer les nuisances, l'avenue du Pérou et l'avenue du cor de chasse sont par exemple peu usitées alors qu'elles sont également une porte d'entrée et de sortie du quartier.
- •Afin de limiter la circulation de transit, la Variante 1 scénario 2 est la seule opportune, sans le verrou vers le Nord mais avec un panneau de signalisation réservé aux résidents à l'entrée située chaussée de la Hulpe. Cette version propose une solution équilibrée pour l'ensemble du quartier et des besoins de ses habitants, tout en bloquant une très grande partie du transit vers le Sud et dans une certaine mesure vers le Nord.
- •La limitation de vitesse doit être respectée dans les deux sens à l'aide de radars et de casse vitesse. Les sas et chicanes provoquent l'arrêt et le redémarrage des véhicules et des bus qui sont sources de fortes nuisances.
- •Stationnement : dans l'hypothèse qu'un passage de bus dans les deux sens avenue des coccinelles soit imposé malgré les futurs recours des habitants, alors les scénario 1 et 2 sont catastrophiques en pratique pour les nuisances (redémarrage des moteurs) et la sécurité des cyclistes et piétons, en premier lieu les enfants de l'école. Il nous parait plus adapté d'opter pour le scénario 3 tout en plaçant des casse-vitesses et radar.
- •En terme d'aménagement de la voirie, une place plus importante doit être laissée aux cyclistes qui pratiquent avec les piétons une mobilité douce. Le marquage du stationnement doit être réalisé pour accroître la sécurité des usagers notamment devant l'école ou l'église ainsi qu'aux abords des passages protégés pour piétons et des sorties de garage. A noter qu'il n'y a pas assez de signalisation concernant la présence de l'école.

## Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : non

Selon l'analyse du Plan Good Move la maille du quartier est plus grande que celle proposée ici, et par là ni l'avenue du Pérou ni l'avenue du Cor de Chasse ne sont des alternatives au trafic de transit, le but étant d'apaiser un plus large espace et non d'investir d'autres rues avec du transit. Le but est bien de reporter le trafic sur les voiries analysées comme « Confort plus » dans le plan Good Move. La mobilité des piétons et des cyclistes, dites active, est bien entendu la priorité. Dans la mesure où plus de 90% des logements possèdent un garage, l'objectif sera de libérer une partie du stationnement en voirie suivant les dispositions du plan régional adopté par les 19 communes.

# Rappel:

#### 3.3 SYNTHÈSE

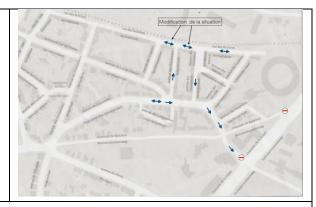
Scénario 1 ou 3 préconisé

	SCENARIO 1 : stationnement des 2 côtés avec SAS bus	SCENARIO 2 : stationnement d'un côté	SCENARIO 3 : stationnement alterné					
PROFIL (maintien des bordures et arbres dans tous les scénarios= postulat de base)								
Impact travaux	Marquages = peinture sur voirie	Travaux ponctuels d'un côté de la voirie = avancées trottoir à démonter,	Travaux ponctuels des 2 côtés de la voirie = avancées trottoir à démonter ou à réaliser					
CIRCULATION								
Impact vitesse auto	Croisements de véhicules idem situation existante	Risque d'augmentation des vitesses = croisements faciles et ligne assez droite, peu ou pas de voirie à croiser, possibilité d'ajout de système ralentisseur (+ de travaux et de bruit!	Effet de chicanes ralentisseur et croisements de véhicules idem situation existante					
Impact cyclabilité	Cyclistes dans la circulation, idem situation existante avec manœuvres et risques d'ouvertures de portières des 2 côtés de la voirie	Cyclistes dans la circulation sans danger de manœuvre de stationnement + ouverture portières d'un côté de la voirie MAIS risque de vitesse auto élevée (+ mesures d'accompagnement de type ralentisseur de vitesse envisaqeable)	Cyclistes dans la circulation sans danger de manœuvres de stationnement + ouvertures portières d'un côté de la voirie en alternance – vitesse auto limitée					
STATIONNEMENT		-						
Impact nombre d'emplacements (IRIS 2, -16% pour tout réaménagement et Good- Move tend vers -25%)	Suppression de 10/152 places, soit 6,5% Occupation 125/152 (devant garages compris) = 125/142	Suppression de 44 ou 47/152 places soit +/-30% Occupation 125/152 (devant garages compris) = 125/108 ou 105,						
Impact respect/contrôle	Respect compliqué = simple marquage sur de petites zones (sas de 20/30m) Contrôles à mettre en place	Respect peut être compromis car largeur voirie permet le passage de véhicules avec stationnement des 2 côtés	Respect peut être compromis car largeur voirie permet le passage de véhicules avec stationnement des 2 côtés					



## PLAN 13 et 14





Plan de : Jean-Michel Ghyoot

Commentaires : Remarques générales

- Je n'étais pas présent à la réunion précédente
- Je suis personnellement favorable à la création d cela nouvelle ligne de bus 42.

J'estime que la voiture prend trop de place dans l'espace bruxellois et le renforcement des solutions de transport en commun est une très bonne chose

- La création de la nouvelle ligne de bus 42 et "l'apaisement" de l'avenue des Coccinelles sont à mon avis deux choses totalement indépendantes. Si deux bus peuvent se croiser dans l'avenue des Coccinelles (comme ils le faisaient à l'époque où il y avait une ligne de bus passant par-là), a fortiori deux voitures le peuvent aussi
- L'initiative "d'apaiser" la circulation dans l'avenue des Coccinelles est à mon avis une fausse bonne idée, pour les raisons suivantes :
- le trafic de transit dans l'avenue des Coccinelles n'est pas si important que cela, et probablement moins important que le trafic riverain
- le fait de mettre l'avenue des Coccinelles à sens unique vers la Chaussée de La Hulpe va considérablement augmenter le trafic riverain dans les quartiers résidentiels car tous les habitants du quartier Futaie seront obligés de passer par ces quartiers pour rentrer chez eux (dans mon cas, quand je rentre chez moi, j'emprunte le Boulevard du Souverain et la Chaussée de La Hulpe et je descends un petit bout de l'Avenue des Coccinelles)
- le fait de mettre l'avenue des Coccinelles à sens unique vers la Chaussée de La Hulpe sur le tronçon situé entre l'Avenue du Cor de Chasse et la Chaussée de La Hulpe va entraîner un enclavement de tout le quartier Futaie, avec report du trafic sur des axes riverains comme l'avenue du Pérou

#### Proposition 1

Au lieu de mettre l'Avenue des Coccinelles à sens unique (vers la Chaussée de La Hulpe) entre l'Avenue du Cor de Chasse et la Chaussée de La Hulpe, je propose de la mettre à sens unique (vers la Chaussée de La Hulpe) seulement entre la Chaussée de Boitsfort et la Chaussée de La Hulpe.

De cette facon:

- le trafic de transit depuis la Chaussée de La Hulpe est impossible, répondant en cela au souhait de l'administration communale
- les habitants du quartier de la Futaie ne sont pas enclavés : tous les riverains peuvent continuer à emprunter l'Avenue des Coccinelles dans le sens de la descente

C'est à mon avis la solution la plus simple ; cela ne résout pas le fait que ces habitants devront d'avantage emprunter les rues résidentielles pour rentrer chez eux, mais c'est le choix de l'administration communale.

#### **Proposition 2**

Si l'administration communale maintient sa volonté de bloquer l'Avenue des Coccinelles entre la Chaussée de La Hulpe et l'Avenue du Cor de Chasse, le seul moyen de désenclaver le quartier est de modifier la situation de la rue des Archives entre l'Avenue des Charançons et l'Avenue des Criquets. Actuellement, ce tronçon d'une trentaine de mètres est à sens unique dans le sens Criquet vers Charançons — mais de très nombreux riverains violent le sens interdit!

Il suffit d'autoriser le passage dans les deux sens sur ce tronçon pour permettre aux habitants du quartier de se rendre vers Watermael sans devoir faire un détour ridicule.

Cette solution est cependant moins élégante que la précédente, car elle va entraîner une augmentation de la circulation dans l'Avenue des Criquets et la rue des Archives.

# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

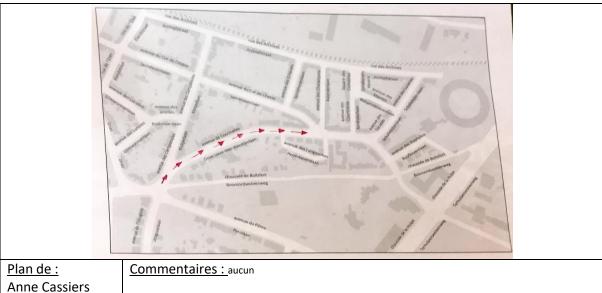
Cette proposition est intéressante car elle apaise le trafic.

La première proposition est la plus intéressante et la plus facile à mettre en place et elle aura l'impact le moins important sur les habitants du quartier tout en réduisant le trafic entrant.



La deuxième proposition propose une mise à sens unique plus importante. Cette mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.

## PLAN 15



Analyse Mobilité :

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

La mise en sens interdit de la partie basse de l'avenue des Coccinelles oriente le trafic de transit vers l'avenue du Cor de Chasse.

La mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.

## PLAN 16



<u>Plan de :</u> Emilio Davila

Gonzales

<u>Commentaires :</u>

Le passage prévu pour le Bus 42 entraine des difficultés de circulation pour les voisins, ainsi que des soucis au niveau de sécurité. Si 2 bus doivent se croiser, et ils vont avoir des arrêts proches a une École, cela peut entrainer des risques pour les gens qui sortent ou vont prendre le bus. Nous en sommes malheureusement la preuve car notre fille a été renversée par une voiture qui doublait le bus à l'arrêt de Futaie quand elle traversait



le passage des piétons. Il faut tenir un compte le grand nombre des piétons, en particulier des enfants, qui se rendent à leur école, et en particulier à La Futaie.

Si le bus y doit passer, la seule solution serait donc de réduire drastiquement la circulation des voitures, en particulier les navetteurs et les camions qui quittent les grands boulevards et prennent l'Avenue des Coccinelles comme raccourci pour se rendre au boulot.

La seule solution donc, compte tenu qu'il faut respecter le droit des voisins d'accéder à leur maison, est de réserver l'Avenue des Coccinelles au seule passage des riverains et transport public, couplé avec une mesure appropriée pour assurer son respect, telle que le système des caméras qui fonctionne par exemple dans la Chaussée d'Ixelles entre 7h et 19h00.

Si les voisins de l'Avenue de la Foret ont réussi à fermer la rue pour son apaisement, et ceux de l'Avenue de Pérou ont fait installer des ralentisseurs pour réduire ce passage, on verrait mal pour quoi seules les voisins de l'Avenue des Coccinelles doivent supporter ce transit qui a augmenté depuis.

Concernant le Bus 42, on continue à penser que ce n'est pas possible le croissement de deux bus dans la rue, comme on a vu lors de la déviation du bus 94. Du plus on estime que c'est plus démocratique de faire partager les avantages et inconvénients liées au passage des bus avec la plupart possible des voisins du quartier. Pourquoi les personnes âgées ou à mobilité réduite de la rue de l'Elan ou de Cor de Chasse ne peuvent pas bénéficier du passage de bus ?

Pour cela, on propose que le Bus 42 ne traverse pas la plupart de l'Avenue des Coccinelles que dans un seul sens. Le Bus pourrait monter par Coccinelles et descendre par l'Avenue de Cor de Chasse et continuer par la rue de l'Elan – Dries par la suite. Cela étendrai le nombre des usagers potentiels du Bus ainsi que réduire les problèmes liés au croisement des 2 bus.

# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : non

Réduire la circulation dans l'avenue des Coccinelles est bien entendu l'objectif, mais cela serait difficile de le faire entre 7h et 19h comme cela a été fait chaussée d'Ixelles car celle-ci a été transformée en piétonnier et que de plus il s'agit d'une artère commerçante.

Le placement de caméras de contrôle est complexe, coûteux et lourd pour les personnes non enregistrées (visiteurs livreurs, etc...).

# PLAN 17



# <u>Plan de :</u> Benoit Tilmant

#### Commentaires :

En complément à ma proposition de plan, quelques réflexions et questions.

Merci d'avoir organisé la réunion à la Futaie (quelles rues ont-elles reçu les convocations ?) mais au sortir de celle-ci, il me semble plus urgent d'apaiser les interrogations des habitants que la circulation. Grande confusion et beaucoup d'inconnues!

Selon moi, la seule solution acceptable est de garder le plan de circulation actuel. La mise en sens unique de l'avenue des Coccinelles telle qu'envisagée, enclave tout un quartier (Staphylins-Archives-Charançons) qui ne



pourra regagner son domicile qu'en passant par l'av du Pérou et remontant l'avenue du Coccinelles ! Gain ? + Impact pour les fournisseurs Glaverbel qui doivent emprunter l'avenue des Lucanes + Bruxelles Propreté. D'où / de qui vient l'initiative de vouloir apaiser le guartier ?

Il faut éviter le ressenti et étudier uniquement les faits. Plusieurs affirmations lors de la réunion à la Futaie sont plus des 'légendes urbaines' que la réalité ou des prétextes pour éviter le bus.

Les enfants seraient en danger ? Enormément d'excès de vitesse ? (Malgré les 4 priorités de droite en descendant de La Hulpe, un feu, un casse vitesse) ? De nombreux accidents ? Il devrait y avoir des PV de la police qui les recensent alors ? Un radar a été placé quelque temps à l'école de la Futaie. Combien d'excès verbalisés ?

Quelle est l'augmentation du trafic ? L'étude de la STIB a fait un comptage (nombre de voitures, par jour, par heure et trajet en 05/2019). Possible de le refaire et de prouver qu'il y a recrudescence du nombre de voitures ? Depuis il y a le télétravail généralisé.

L'augmentation éventuelle du trafic n'est pas liée uniquement à la fermeture de la Cambre ou à la piste cyclable av Delleur mais est en grande partie engendrée par les modifications av de la Forêt.

N'est-ce pas paradoxal de vouloir apaiser et imposer le passage du bus 42 ? Les 2 dossiers sont-ils liés ? Y-a-t-il des études qui évaluent le nombre de voitures qui seraient remplacées par le bus ?

Déplacer le terminus à Boondael (3 arrêts en 8 de la Gare de Boitsfort) éviterait le quartier

Pour le 42, quelle est la marge de manœuvre de la Commune ? Qu'est-ce qui est déjà décidé par la STIB et la Région ? Quelle est l'échéance prévue pour le démarrage ? Fréquence de passage des bus ?

Communication ambiguë de votre part : Dans l'invitation : '... la ligne 42 desservira bientôt votre quartier ...'. Dans le résumé de la présentation '... la proposition ne doit pas empêcher à long terme le passage du bus 'La circulation des bus uniquement par Coccinelles est-elle acquise ? Si oui, la mise en sens unique d'une partie de celle-ci ne résoudra pas l'étroitesse de cette artère qui gêne le croisement!

L'enquête devrait alors se focaliser uniquement sur les aménagements les moins intrusifs.

Ne pourrait-on pas prévoir des feux (à chaque extrémités) qui, correctement synchronisés, empêcheraient les bus de se croiser ?

Ou permettre le stationnement à cheval sur une partie des trottoirs ? (Possible sans gêner la circulation des piétons)

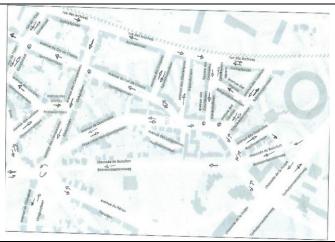
Afin d'atténuer le bruit et les émissions de particules fines, possible d'avoir des bus électriques ou roulant au gaz ?

# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : non

Cette proposition ne change pas la situation actuelle.

## PLAN 18



# <u>Plan de :</u> Olivier Lejeune

# Commentaires:

J'habite avenue du Cor de Chasse mais j'ai également accès avenue des Coccinelles pour mon entreprise. Concernant la circulation dans les différentes rues et avenues, en mettant certains tronçons Coccinelles et Cor de Chasse en sens unique, cela permettrais de réduire le trafic de transit.

Cependant, le fait de limiter la circulation doit être accompagné de systèmes de ralentisseurs car les 30km/h ne sont absolument pas respecté.

Une attention particulière doit être faite pour les piétons : passages piétonniers visibles, éclairés et abords de l'écoles beaucoup plus visibles.



Pour les propositions de bus, je préfère le système de sas qui permettrait de réduire le nombre de suppressions de places de stationnement car il y a beaucoup d'habitations avenue des Coccinelles.

Lors de la réunion, je n'ai pas eu de réponse du pourquoi le Bus 95 en fin de parcours ne roule que dans un sens excepté le dimanche et que le 17 Pêcherie ne roule que dans un sens sur une distance bien plus importante. Si c'est possible pour ces bus, pourquoi cela ne l'est pas pour votre futur 42 ? La solution de faire passer le bus dans un sens Coccinelles et l'autres sens Pérou aurait été bien plus apaisant pour l'ensemble du quartier.

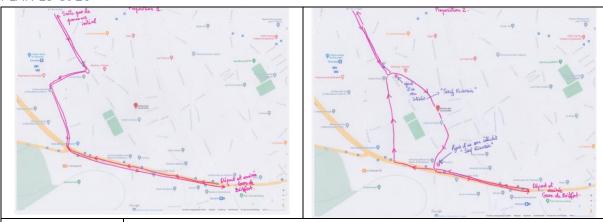
J'espère que vos 160 bus par jours seront tous électriques.

#### Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Cette proposition de mettre le tronçon Coccinelle entre Longicorne et Lucanes en sens unique en direction de chaussée de La Hulpe apaise le trafic et permet la sécurisation des abords de l'école.

#### PLAN 19 et 20



# <u>Plan de :</u> Marjorie et Julien Cauwel

# **Commentaires:**

Voici deux propositions que nous voudrions vous soumettre. Elles partent du postulat que la création de la ligne 42 est inéluctable. Elles partent aussi du principe que la circulation du bus dans les deux sens, dans notre rue, est impossible pour les raisons suivantes :

- Le trafic dans notre rue est en augmentation constante et y ajouter un bus à double sens serait source d'embouteillage, de nuisance sonore, de pollution et d'accident dans une rue où la présence d'une école est synonyme d'enfants qui traversent, souvent, sans faire attention.
- Votre opinion a été de réduire la circulation en bloquant l'accès à tout ou partie de la rue. Nous comprenons bien ce choix qui semble, de prime abord, évident et de bon sens. Mais les cartes et autres simulations nous apportent la preuve que trop de paramètres entrent en jeux et s'opposent les uns les autres, nous conduisent à une impasse...
- La conclusion à laquelle nous arrivons et donc que nous pourrions peut-être proposer à la STIB une solution intermédiaire, un compromis qui permettrait de créer cette nouvelle ligne avec un trajet légèrement différent. Ci-joint deux propositions permet que cette nouvelle ligne voit le jour. Elles sont moins coûteuses car elles reprennent en grande partie des infrastructures existantes, elles sont aussi et donc plus écologiques, ne perdons pas cela de vue non plus...

## Proposition 1:

La proposition possède l'avantage d'utiliser au maximum les infrastructures existantes, toute en contournant bon nombres de problèmes. L'idée est d'utiliser en partie le trajet du Tram 8 et à partir de la gare de Boondal (qu'il nous semble intéressant d'ajouter au parcours de cette nouvelle ligne), de reprendre le tronçon balisé pour le bus 41 jusqu'à l'arrêt Futaie, arrêt à partir duquel le trajet reprend le parcours initial proposé par la STIR

## Proposition 2 :

Cette proposition est une déclinaison de la proposition initiale qui a pour avantage de desservir deux rues non desservies jusqu'ici, sans les obstruer pour autant. L'avenue des Coccinelles et l'Avenue du Pérou. En proposant l'aller dans un sens par une avenue et le retour du bus dans l'autre avenue nous réduisons de moitié l'encombrement, les nuisances, et nous proposons un maillage encore plus fin puisque les deux avenues communiquent aisément grâce au tram 8, la liaison entre les deux est simple et rapide. Cette proposition impose d'y ajouter, en terme de signalisation des sens interdits « sauf riverains » de part et d'autre de l'avenue des Coccinelles, car dans l'état actuels des choses, si on ajoute la circulation d'un bus, ne serait-ce que dans un sens, il faut en contrepartie limiter l'accès aux seuls riverains pour réduire le trafic. Cette option de signalisation spécifique me semble répondre, à moindre coût, à cette attente tout en permettant à chaque de rentrer chez lui aisément.

## Analyse Mobilité:



Passage de l'autobus dans les deux sens : non

La première proposition dévie complètement le trajet du bus et n'est pas envisageable et la deuxième proposition renvoie une des deux lignes vers l'avenue du Pérou en projetant une réduction du trafic avec un panneau « excepté circulation locale » à l'entrée de l'avenue des Coccinelles. Cette signalisation est difficile à faire respecter.

## PLAN 21



# <u>Plan de :</u> Patrick Herinckx

- Permet de boucler un réseau cyclable entre la piste cyclable de la Chaussée de la hulpe et la piste cyclable sur la chaussée de Boitsfort ( à Ixelles)
- L'animation créée par la présence d'activités multiples dans la rue cyclable, limite l'insécurité subjective qui peut survenir dans les infrastructures isolées
- Une rue cyclable oblige davantage de respecter la limitation de vitesse à 30km pour tous les bus, camions et camionnettes.

Demande de remettre le passage pour piétons entre le numéro 39 et 68 :

Cela permettra d'intensifier un ralentissement nécessaire du trafic afin que les personnes vulnérables puissent traverser la rue sans risques.

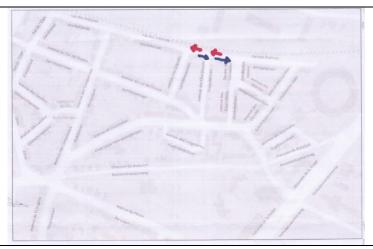
# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Mettre l'avenue des Coccinelles en rue cyclable ne réduira pas le trafic de transit.

Le passage piéton demandé a été déplacé de l'autre côté du carrefour et a fait l'objet d'un aménagement de sécurité.





## Plan de:

# Luc Louveaux et Henri Schmit

#### **Commentaires:**

- 1. Nous ne sommes pas demandeurs de modification par rapport à la situation de circulation actuelle.
- 2. Cependant nous demandons de pouvoir conserver une mobilité raisonnable dans le quartier, ce qui nous amène à préciser les points suivants :
- a. Si des modifications sont apportées du fait du passage du bus 42 à simple ou double sens avec réduction du nombre de parkings :
- i. nous demandons d'utiliser dans l'avenue des Coccinelles le scénario 1 (stationnement des 2 côtés avec SAS bus page 27 du document
- « QUARTIER APAISE » F-C) qui diminue le moins le nombre de places de parking.
- b. Nous sommes opposés à toute coupure dans l'avenue des Coccinelles mais si une telle coupure totale de circulation automobile devait être envisagée à un endroit de l'avenue des Coccinelles (écluse à bus, sens interdit, zone réservée à un trafic local
- ou similaire) coupant le quartier en deux et empêchant une sortie/entrée raisonnablement aisée de/dans celuici,
- i. nous demandons impérativement une nouvelle analyse des conséquences sur la circulation dans les rues avoisinantes :
- 1. qui pourrait se faire sur base d'un schéma de circulation du type « variante 2 (page 37 du document « QUARTIER APAISE » F-C)
- 2. en y ajoutant éventuellement une inversion des sens uniques rue des Archives entre le square des Cicindèles et l'avenue des Criquets ou de rendre ces tronçons à double sens,
- ii. de façon à éviter :
- 1. l'enclavement du haut du quartier (des Charançons aux Staphylins),
- 2. mais aussi impérativement le déplacement du trafic depuis les

Coccinelles vers ces rues.

c. Nous sommes opposés à l'interdiction pour les véhicules de tourner à gauche dans la chaussée de La Hulpe en sortant de l'avenue des Coccinelles au feu ; la résolution du problème de « bouchon » pouvant se faire en rénovant la piste cyclable et le trottoir existant à cet endroit.

Etabli et

## Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Cette proposition rejette la coupure du quartier et fait référence au scénario 1 de l'analyse du bureau d'étude (ci-dessous), elle s'oppose également à une interdiction de tourne à gauche au départ de l'avenue des Coccinelles vers la chaussée de La Hulpe.

En cas de mise en œuvre d'une coupure, des aménagements des sens uniques rue des Archives sont proposés permettant aux habitants du quartier de rejoindre Watermael ou Boitsfort.

#### Rappel:



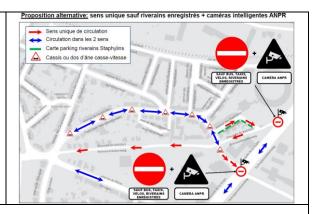
#### 3.3 SYNTHÈSE

#### Scénario 1 ou 3 préconisé

	SCENARIO 1 : stationnement des 2 côtés avec SAS bus	SCENARIO 2 : stationnement d'un côté	SCENARIO 3 : stationnement alterné				
PROFIL (maintien des bordures et arbres dans tous les scénarios= postulat de base)							
Impact travaux	Marquages = peinture sur voirie	Travaux ponctuels d'un côté de la voirie = avancées trottoir à démonter,	Travaux ponctuels des 2 côtés de la voirie = avancées trottoir à démonter ou à réaliser				
CIRCULATION							
Impact vitesse auto	Croisements de véhicules idem situation existante	Risque d'augmentation des vitesses = croisements faciles et ligne assez droite, peu ou pas de voirie à croiser, possibilité d'ajout de système ralentisseur (+ de travaux et de bruit)	Effet de chicanes ralentisseur et croisements de véhicules idem situation existante				
Impact cyclabilité	Cyclistes dans la circulation, idem situation existante avec manœuvres et risques d'ouvertures de portières des 2 côtés de la voirie	Oyclistes dans la circulation sans danger de manœuvre de stationnement + ouverture portières d'un côté de la voirie MAIS risque de vitesse auto élevée (+ mesures d'accompagnement de type ralentisseur de vitesse envisageable)	Cyclistes dans la circulation sans danger de manœuvres de stationnement + ouvertures portières d'un côté de la voirie en alternance – vitesse auto limitée				
STATIONNEMENT							
Impact nombre d'emplacements (IRIS 2, -16% pour tout réaménagement et Good- Move tend vers -25%)	Suppression de 10/152 places, soit 6,5% Occupation 125/152 (devant garages compris) = 125/142	Suppression de 44 ou 47/152 places soit +/-30% Occupation 125/152 (devant garages compris) = 125/108 ou 105,	Suppression de 37/152 places soit 24% Occupation 125/152 (devant garages compris) = 125/115				
Impact respect/contrôle	Respect compliqué = simple marquage sur de petites zones (sas de 20/30m) Contrôles à mettre en place	Respect peut être compromis car largeur voirie permet le passage de véhicules avec stationnement des 2 côtés	Respect peut être compromis car largeur voirie permet le passage de véhicules avec stationnement des 2 côtés				

#### PLAN 23 et 24





# <u>Plan de :</u> Matthieu Rémy et 32 habitants

#### Commentaires:

la suite de votre demande d'enquête faite le 15/10/20211, voici la réponse de 27 habitants de l'Av. des Staphylins, auxquels se joignent habitants de l'Av. des Coccinelles et de la Ch. de Boitsfort, concernant le projet de faire passer le nouveau bus 42 dans les deux sens de l'Av. des Coccinelles 160 fois par jour, et de modifier en profondeur la circulation du quartier de la Futaie-Coccinelles.

1. Un bus dans les deux sens de circulation dans l'étroite Av. des Coccinelles n'est pas souhaité La majorité des riverains2 et le Conseil Communal3 18 voix contre 7 (toutes écolos) sont opposés à la mise en place de ce bus. Le rapport de l'étude mobilité4 du 19/11/2019 en page 24 explique que le scénario n°1, retenu unilatéralement et contre l'avis de tous par le Collège Echevinal5

(6 écolos sur 9 membres), ferait vivre un enfer rouge vif aux riverains, écoles et commerces, comme ce fut le cas avec le bus 94 par le passé. Nous sommes profondément choqués que le Bourgmestre Olivier Deleuze affirme publiquement refuser d'envisager toute alternative, lors d'une réunion des riverains à l'école la Futaie le 15/10/2021, alors qu'il avait promis en campagne 2018 d'organiser une concertation7, et que le

rapport de mobilité préconise les scénarios n° 3 ou 4 passant par l'Av. du Pérou ou la gare de Boondael, pour protéger les riverains.

2. L'apaisement est une question de sécurité de nos enfants liés à la vitesse excessive des automobiles, pas à leur nombre Le rapport de mobilité4 montre qu'il y a en réalité peu de trafic Av. des Coccinelles : max. 3 voitures par minute aux heures de pointe à 8h et

18h. On est loin de la théorie selon laquelle l'Av. des Coccinelles serviraient de déversoir au trafic de transit en provenance ou en direction de la Ch. de la Hulpe et de la banlieue bruxelloise. Même si ce type de trafic est à éviter de notre point de vue, il ne pose pas de problème aujourd'hui.

La clé de l'apaisement n'est pas la réduction du trafic mais l'amélioration de la sécurité en réduisant la vitesse réelle à 30km/h sur l'Av. des Coccinelles, avec des casse-vitesses et radars préventifs ou pénaux. La vitesse excessive est observée en dehors des heures de pointe et de transit lorsque les autos ont justement de la place pour prendre de la vitesse.

3. Pour les riverains Staphylins, la sortie de la Chaussée de Boitsfort doit pouvoir se faire des deux côtés de l'Av. des Coccinelles

Les parents de jeunes enfants doivent aussi bien pouvoir sortir le matin en voiture vers la droite vers la place Keym pour aller conduire leurs enfants aux écoles De Wemelweide, St Famille, La Brise, que vers la gauche pour aller à St Jozef, St Hubert, l'Assomption, Het Lijsternest.



Un sens unique sur l'Av. des Coccinelles nous obligeant à emprunter la Ch. de la Hulpe est hors de question. Nous habitons en ville précisément pour éviter les embouteillages. Ce serait une punition de devoir emprunter un détour par une chaussée embouteillée par des navetteurs pour aller conduire nos enfants à l'école et rejoindre les commerces locaux dans le quartier Keym ou le cimetière d'Ixelles.

4. Pour les riverains Staphylins, l'entrée dans l'Av. des Staphylins doit pouvoir se faire des deux côtés de l'Av. des Coccinelles

Nous devrions faire un détour de 1,5km à travers l'Av. du Pérou et l'Av. des Coccinelles pour pouvoir rentrer Av. des Staphylins, si un sens unique est placé sur l'Av. des Coccinelles depuis la Chaussée de la Hulpe. Autant de tonnes de CO2 rejetées dans l'atmosphère.

5. Les riverains Staphylins préfèrent le statu quo actuel et, éventuellement, des caméras ANPR pour empêcher le trafic de transit

Nous préférons ne rien changer à la façon dont la circulation s'opère dans le quartier actuellement. La proposition des habitants de l'Av. des Staphylins est donc de maintenir le statu quo. Si le bus 42 devait voir le jour et impacter négativement la circulation cette position pourrait changer.

Nous sommes favorables à la suppression du trafic de transit par l'instauration ponctuelle de caméras intelligentes ANPR (« Automatic Number Plate Recognition ») qui sont déjà opérées par le Service public régional de Bruxelles Fiscalité dans le cadre des Zones de Basses Emissions8 et capables de détectés les plaques des automobilistes qui ne sont pas des riverains. Des panneaux « sens unique excepté bus, vélos, taxis et riverains enregistrés » pourraient être placés à l'entrée de la Ch. de Boitsfort et l'Av. des Coccinelles depuis la Ch. de la Hulpe. Cela empêcherait le trafic de transit. Les caméras intelligentes viendraient en complément de ces panneaux pas toujours respectés par les automobilistes peu scrupuleux. Les conducteurs « flashés » par les caméras seraient verbalisés.

Seuls les riverains Futaie-Coccinelles qui auront fait enregistrer leurs plaques d'immatriculations pourront emprunter le sens unique. Les visiteurs réguliers pourront aussi s'enregistrer. Cependant, les livreurs et autres visiteurs ponctuels devront faire le détour de 1,5km.

L'entreprise belge SecuRoad fournit déjà ce type de caméras9 aux collectivités, à la Région de Bruxelles-Capitale, à la Région Wallonne et la Région Flamande et peut accompagner la commune dans la façon des les opérer, tout en respectant la vie-privée et la directive RGPD.

Enfin, nous exigeons que seuls les riverains Staphylins puissent garer leur voiture dans la rue par l'instauration d'une vignette riverains, ce afin d'éviter que les places de parking qui seraient supprimées à la suite de la mise en place du bus 42 se reportent dans notre petite avenue.

## Analyse Mobilité:

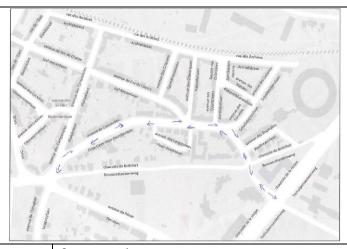
Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Le plan 1 maintient la situation actuelle. Il propose le placement de casse-vitesse à intervalle régulier. Le placement de casse vitesse est incompatible avec le passage d'un autobus et génère des certaines nuisances pour les riverains immédiats.

Le plan 2 propose d'interdire l'accès de la chaussée de Boitsfort et de l'avenue des Coccinelles à partir de la chaussée de La Hulpe. Il propose également l'ajout de caméras de surveillance pour empêcher le transit. Le placement de caméras de contrôle est complexe et coûteux et lourd pour les personnes non enregistrées (visiteurs livreurs, etc...).

L'avenue des Staphylins est en zone bleue. La carte de stationnement riverain existe dès à présent.





# <u>Plan de :</u>

# Monique Vandamme

## **Commentaires:**

Je suis pour le passage du bus dans les deux sens dans l'avenue des Coccinelles. Concernant notre proposition, voici quelques explications supplémentaires :

- Ce plan vise à couper le trafic de transit descendant (souvent plus rapide)
- Les mises à sens uniques sont limitées et donc faciles à mettre en place.
- Sens unique entre l'Avenue des Lucanes et la Chaussée de la Hulpe (impossibilité de descendre l'Avenue), ce qui empêche le quartier d'être enclavé (comme le craignaient certains). De plus, pour les "riverains enclavés" (mais leur nombre est très limité), il y a toujours moyen de sortir du quartier via la Chaussée de Boitsfort.
- La chaussée de Boitsfort entre l'Avenue des Coccinelles et le rond-point garde son sens de circulation actuel afin d'éviter les problèmes d'accès aux garages.
- Le tronçon de la Chaussée de Boitsfort entre l'Avenue des Coccinelles et la Chaussée de la Hulpe est inversé. Cela facilitera la livraison de la maison de repos, car la zone de déchargement est orientée dans le sens de la montée même si aujourd'hui elle ne semble pas utilisée, les camions ne prenant pas le temps de manoeuvrer / ou ne sachant pas se garer dans la zone. Ce tronçon ne sera en principe utilisé que par les riverains (habitants de l'Avenue des Staphylins). Il y aura peu d'intérêt pour les navetteurs de l'emprunter, car une fois arrivés chaussée de la Hulpe ils seront obligés de tourner à droite.

Actuellement beaucoup de riverains/navetteurs empruntent la chaussée de boitsfort sur ce tronçon en descendant, avec un dangereux passage de la piste cyclable, des rails de tram, de la 2ème piste cyclable et enfin du trottoir. Cette manœuvre dangereuse sera donc supprimée dans le sens de la descente et très réduite dans le sens de la montée vu le peu d'intérêt expliqué plus haut

- Par conséquent, le sens de l'Avenue des Staphylin est inversé également - ce qui va améliorer l'accès au garage du numéro 17 et du numéro 15 (car orientés dans le nouveau sens de circulation). L'accès à tous les autres garages est perpendiculaire à la Chaussée et cela ne change dans sies

# Analyse Mobilité:

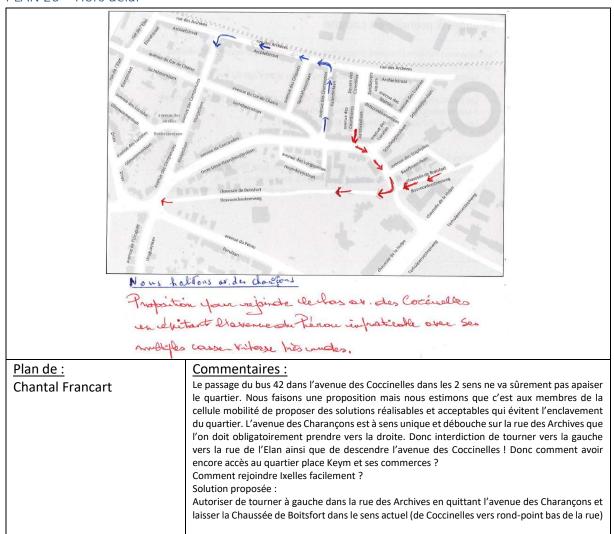
Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

Cette proposition est intéressante car elle apaise le trafic, néanmoins la sortie de la chaussée de Boitsfort sur la chaussée de La Hulpe est dangereuse compte tenu du croisement avec le tram, la piste cyclable et le trafic routier.

La mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.



# PLAN 26 - Hors délai



# Analyse Mobilité:

Passage de l'autobus dans les deux sens : oui

La proposition semble s'inscrire dans le sens unique de l'avenue des Coccinelles. Elle propose des trajets permettant de rejoindre Watermael pour les habitants du quartier.

La mise à sens unique nécessite une bande bus qui supprime le stationnement.

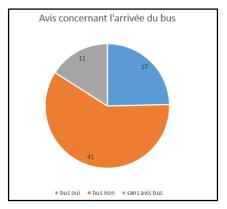


## Conclusions:

26 propositions ont été reçues dont 1 hors délais. Si nous devons les rapporter au nombre de réactions cela regroupe un total de 69 réactions car certaines ont été faites en groupe dont une représentant 32 personnes.

Parmi les questions évoquées lors de la réunion, la possibilité d'un statu quo est choisie par 40 personnes soit 58% des réactions.

41 personnes ont un avis négatif face à l'arrivé du bus et 17 un avis positif.



7 propositions demandent un changement de trajet du bus par l'avenue du Pérou afin de ne pas avoir de double sens dans l'avenue des Coccinelles.

	Déviation bus rue Pérou	Statu quo	Bus oui	Bus non	Bus sans avis	utilisation de sens unique
PLAN 1 et 2	Х		Х			
PLAN 3		Х		Х		
PLAN 4					X	
PLAN 5			Х			
PLAN 6					Х	х
PLAN 7				Х		
PLAN 8			Х			х
PLAN 9					Х	х
PLAN 10					Х	
PLAN 11					Х	Х
PLAN 12		Х		Х		
PLAN 13 et 14			Х			х
PLAN 15					Х	х
PLAN 16						
PLAN 17		Х		X		
PLAN 18					Х	х
PLAN 19 et 20	Х				Х	
PLAN 21			Х			
PLAN 22		Х			Х	
PLAN 23 et 24		Х		Х		
PLAN 25			Х			х
PLAN 26				х		х

Le parcours double sens du bus est un standard STIB pour le confort des usagers d'une ligne. Lorsque la STIB crée une ligne de bus, elle maintient un double sens sur les axes qu'elle emprunte afin d'offrir aux usagers de voyager dans les meilleures conditions de desserte. Le parcours via l'avenue du Pérou comporte des casses-vitesse qui n'ont pas été pensés pour les autobus et l'avenue du Pérou ne se trouve pas sur le territoire de la commune. Par ailleurs, cela engendrerait d'autres contraintes pour



les usagres car il n'y a aucune connexion piétonne dans l'îlot délimité par l'avenue du Pérou-chaussée de Boitsfort-chaussée de La Hulpe. Enfin, l'avenue du Pérou se trouve plus près de l'avenue de la Forêt où passe déjà un tram, ce qui diminue les raisons de créer une ligne d'autobus à cet endroit.

Parmis les propositions, plusieurs évoquent le bloquage de l'avenue des Coccinelles dés le début par des panneaux « excepté circulation locale » et l'usage de caméras. L'expérience montre que la signalisation « excepté circulation locale » ne limite pas le trafic de transit et la mise en place de caméras demanderait la création de services dont la commune ne dispose pas à l'heure actuelle. Ce dispositif engendre aussi beaucoup de contraintes pour les usagers à destination des habitants de la zone contrôlée (livreurs, visiteurs, etc...) qui doivent s'enregister pour pouvoir accéder à la zone sans être verbalisés.

Les propositions les plus réalistes proposent une mise en sens interdit d'une partie de l'avenue des Coccinelles. Soit entre l'avenue du Cor de Chasse et l'avenue des Lucanes soit entre l'avenue des Staphylins et la Chaussée de La Hulpe, voire en combinant les deux.

La proposition qui est revenue le plus souvent et qui semble être adoptée par un certain nombre de personnes est le sens interdit entre l'avenue des Staphylins et la chaussée de La Hulpe avec inversion du sens unique de l'avenue des Staphylins et du petit tronçon de la chaussée de Boitsfort. Cette proposition est intéressante pour limiter le trafic avec un effet réduit sur les habitants du quartier, mais présente encore le désavantage de supprimer du stationnement si ce dispositif est maintenu lors du passage de l'autobus par la création nécessaire de la bande bus dans un sens unique.

Cette proposition paraît pouvoir être améliorée en limitant le sens unique au tronçon de l'avenue des Coccinelles entre la chaussée de Boistfort et la chaussée de La Hulpe. Ce tronçon suffisamment long pour être respecté permet l'installation d'une bande bus, le cas échéant. Le stationnement est interdit dans ce tronçon, il n'y a donc pas de suppression d'emplacements. Afin d'éviter un trafic indésirable et afin d'améliorer la sécurité, la fermeture de l'accès à la chaussée de Boitsfort à partir de la chaussée de La Hulpe est préconisée. En ce sens, cette proposition est compatible avec le passage de l'autobus dans les deux sens.

Afin d'évaluer le dispositif, celui-ci peut être envisagé en période d'essai de 6 mois.

